

COORDONNATEUR·TRICE LOISIRS ET CULTURE

*Date limite de dépôt du curriculum vitae : 03 juillet 2026

ÊTES-VOUS LA PERSONNE QUE L'ON RECHERCHE ?

Sous la responsabilité du directeur général, le coordonnateur aux loisirs planifie, organise, coordonne et anime des événements et des activités auprès de différentes clientèles, dans différents milieux. Il soutient également les différents comités et les organismes partenaires dans la mise en œuvre de leurs initiatives et assure un appui technique lié au développement des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire.

COMPÉTENCES

- Formation collégiale ou universitaire pertinente en loisirs, culture ou domaine connexe
- Minimum de 3 ans d'expérience
- Bonne maîtrise de l'informatique et des logiciels courants
- Excellente maîtrise du français
- Expérience en coordination de projets et d'événements (atout)

APTITUDES

- Leadership et sens de l'organisation
- Bonnes habiletés relationnelles et communicationnelles
- Autonomie, initiative et débrouillardise
- Esprit d'équipe et orientation citoyenne
- Capacité à gérer plusieurs projets à la fois

CONDITIONS

- Remplacement d'un congé de maladie
- Minimum de 35 h/semaine
- Travail occasionnel de soir et de fin de semaine selon les activités
- Salaire selon expérience
- Assurances collectives et fonds de pension
- Rabais sur le gymnase et remboursement cellulaire